

ACTIONS DE GRACES.

BEAUPORT.—Il y a trois ans, je me frappai une jambe par accident, sur un corps dur, ce à quoi je ne portai d'abord aucune attention. Mais bientôt une plaie se forma et ma jambe s'enfla extraordinairement. Mon médecin trouva la chose très grave, vu mon âge (soixante-quinze ans), et tout en me donnant quelques soins, il disait que je ne guérirais pas. Voyant que les remèdes ne me donnaient aucun soulagement, que, au contraire, mon état empirait, je mis ma confiance en sainte Anne. Je lavai la plaie avec de l'eau de Sainte-Anne et je fis vœu de faire le pèlerinage de Beaupré si j'obtenais ma guérison. En peu de temps la plaie se ferma et je fus guéri comme par enchantement.

L'automne dernier, je fus encore victime d'un accident, mais plus grave cette fois : je me démis deux côtes et m'en cassai une troisième. Le docteur avait réparé le désordre, mais j'avais une toux opiniâtre qui empêchait la reprise de mes côtes, et on peut s'imaginer quelles souffrances je devais endurer lorsque je toussais. Dans cette extrémité, je me jetai encore dans les bras de sainte Anne ; je promis que si elle m'obtenait ma guérison, je ferais publier le fait dans ses annales, et je priai monsieur le curé de m'apporter les reliques de la Sainte pour me les faire vénérer. Il se rendit à mon désir, et ma toux cessa le même jour. En peu de jours, je sentis un mieux remarquable, et mon médecin, qui m'avait condamné à garder le lit durant trente jours, fut bien surpris de me trouver debout au bout de quatorze jours. Maintenant je suis parfaitement guéri.

Je suis convaincu que je dois ces deux guérisons à la puissante intercession de la grande Thaumaturge.

C. M.

30 mars 1884.